

ARCACIM S2

Système flexible prêt à l'emploi d'imperméabilisation, d'étanchéité et de cuvelage pour supports faïencés, microfissurés ou susceptibles de déformations légères



[Cliquez ici pour acheter ce produit sur notre site marchand www.maison-etanche.com](http://www.maison-etanche.com)

V2.0 01/02/2012

DEFINITION ET PRESENTATION DU PRODUIT

ARCACIM S2 est un système prêt à l'emploi d'imperméabilisation, d'étanchéité et de cuvelage, à base de liants hydrauliques (poudre composée de ciment, de charges et d'adjuvants chimiques de haute qualité) et de résines en dispersion. Ce mélange en fait un revêtement flexible, non toxique, imperméable à l'eau, de bonne résistance à l'abrasion et à l'érosion. Il se présente sous la forme semi-liquide fluide de couleur grise.

Simple d'application, ARCACIM S2 est prédosé, se prépare par mélange des deux constituants et donne après application un revêtement flexible, étanche et d'adhérence parfaite même sur supports humides bétons et mortiers frais.

ARCACIM S2 est un produit destiné à réaliser les imperméabilisations sur maçonneries, bétons, mortiers. Une fois appliqué, ARCACIM S2 résiste durablement aux pressions et contre-pressions d'eau. ARCACIM S2 peut être armé de [l'armature de renfort en fibre de verre ARCAFIBER](#) (poids : 70 g/m², dimension de la maille: 6x6 mm) permettant une résistance aux contres pressions et fissurations :



« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »



ARCANE Industries S.A.

73, avenue du Douard- Z.I des Paluds -13685 AUBAGNE Cedex
T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77
Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr
Site Internet : <http://www.arcane-industries.fr>
<http://www.maison-etanche.com>



DOMAINES D'APPLICATION

ARCACIM S2 s'applique en horizontal, vertical ou en sous face sur les supports du bâtiment et ouvrages du Génie Civil :

Protections :

- Protections extérieures des maçonneries neuves ou anciennes (constructions en élévation, enterrées ou immergées),
- Protection des ouvrages béton soumis aux sels tels que parapets, piles de ponts, glissières béton, caniveaux, trottoirs, chaussée et tous ouvrages de Génie Civil,
- Protection extérieure et intérieure des réservoirs et silos agricoles,
- Imperméabilisation de tunnels, fosses, galeries, collecteurs,
- Réparations fines, protections des aciers « à fleurs ».

Imperméabilisations :

- Terrasses, balcons, pièces d'eau : étanchéité sous carrelage
- Etanchéité de joints entre sols et murs, arases de fondations,
- Parkings,
- Superstructures en béton,
- Piscines, bassins, réservoirs d'eau potable (enduits intérieurs résistant aux contre-pressions),
- Châteaux d'eau,
- Stations d'épuration.

Supports admissibles :

- Béton banché (DTU 23-1),
- Béton armé (DTU 20-12-52-1),
- Bois
- Carrelage
- Maçonnerie traditionnelle, Maçonneries de briques enduites,
- Maçonneries d'agglomérés enduites,

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »



ARCANE Industries S.A.

73, avenue du Douard- Z.I des Paluds -13685 AUBAGNE Cedex
T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77
Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr
Site Internet : <http://www.arcane-industries.fr>
<http://www.maison-etanche.com>



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

<i>Composition :</i>	Kit contenant 2 composants : A : la poudre (Ciment NF EN 197-1 gris, adjuvants, charges minérales NF EN 12620 ET 13139) B : la résine en dispersion aqueuse
<i>Aspect final :</i>	Semi-fluide
<i>Couleur :</i>	Poudre : gris - Résine : blanc laiteux
<i>Densité :</i>	Poudre : environ 1,3 Résine : environ 1,1
<i>Temps de séchage :</i>	Le produit obtient ses qualités maximales après 21 jours de séchage (80% à 7j), mais des mises en services peuvent se faire : - Recouvrable sous 24 heures - Circulation piétonne légère : 48 heures (à 20°C et 60 % d'humidité relative) - Réservoirs d'eau : prévoir 8 jours avant la mise en eau.
<i>Températures limite d'application :</i>	+ 5°C à + 35°C
<i>Températures limite de service :</i>	- 20°C à + 80°C
<i>Solubilité et nettoyage des outils :</i>	Frais à l'eau
<i>Adhérence :</i>	Forte adhérence sur les supports bâtiments usuels.
<i>Résistance à l'eau en contre pression :</i>	Selon la norme NF P84-402 : Aucun passage d'eau à 3 bars
<i>Résistance à la compression :</i>	Supérieure à 25 MPa soit 250 bars à 28 jours, +20°C et 60% d'humidité relative
<i>Résistance à la pression</i>	4 bars
<i>Adhérence sur béton :</i>	Supérieure à 1 MPa sur Mortier 1-3 Supérieure à 1,6 MPa sur Béton de type B35
<i>Allongement* :</i>	ARCACIM S2 seul : 10% à 20 °C. ARCACIM S2 entoilé : 38 % à 20°C.
<i>Coefficient de résistance à la diffusion de la vapeur d'eau :</i>	480
<i>Maniabilité du mélange :</i>	supérieure à 1 heure à 20°C
<i>Reprise d'eau à 8 jours :</i>	4,35 %
<i>Alimentarité :</i>	Ne modifie pas la structure organoleptique de l'eau mise à son contact.
<i>Résistance :</i>	- Très bonne tenue aux rayonnements UV, - Bonne résistance aux agressions atmosphériques et chimiques - Très bonne résistance aux eaux déminéralisées et chargées en chlorures et sulfates - Bonne résistance aux sels de déverglaçage et au sel marin - Excellent comportement aux expositions et écarts thermiques les plus sévères - Résistance au Gel / Dégel. - Résiste à la pliuere

(*) Allongement sur fissure existante. S'il y a apparition d'une fissure sur le support après application : localement, l'effort résultant est trop important et l'Arcacim S2 fissurera également.

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »



ARCANE Industries S.A.
73, avenue du Douard- Z.I des Paluds -13685 AUBAGNE Cedex
T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77
Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr
Site Internet : <http://www.arcane-industries.fr>
<http://www.maison-etanche.com>



PROCES VERBAUX – REFERENCES

Ciment Norme NF EN 197-1. Charges minérales Norme NF EN 12620 et NF EN 13139.

CONSEILS GENERAUX D'EMPLOI

1 - Préparation des supports

Le support devra être sain, propre, dégraissé, adhérent et sans trace d'huile ou autres salissures. Les parties friables et la poussière seront préalablement éliminées. Eliminer toutes laitances et ragréer préalablement les nids de gravier.

Recommandations importantes pour les laitances :

Sol : Il existe souvent une couche de laitance de 1 à 5 mm. Quand on coule un radier, l'eau contenue dans le béton remonte en surface : la laitance peut avoir une épaisseur de quelques millimètres :

- gratter à la spatule.
- Passer le Kärcher® à 20 cm du mur : permet d'enlever la laitance, ouvre les pores du ciment.

Murs : Passer le Kärcher® à 20 cm du mur : permet d'enlever la laitance, ouvre les pores du ciment.

Supports carrelés très lisses : le carrelage sera mis à vif par abrasion ou ponçage.

Supports plâtres : prévoir un primaire constitué d'une solution d'Arcalutex diluée à 20% (le plâtre n'est pas compatible avec le ciment pas le ciment, pour information, ne jamais coller du carrelage directement sur du plâtre avec une colle ciment mais avec une colle vinyle).

En règle générale, les supports sains seront humidifiés la veille afin d'avoir une bonne imprégnation. Ne jamais appliquer ARCACIM S2 sur un support ruisselant.

2 - Mise en œuvre

Les conditions de mise en œuvre devront être celles admises par le DTU 26-1, particulièrement les conditions atmosphériques.

Verser le liant dans un récipient assez grand. Ajouter progressivement la poudre en pluie fine sous agitation. Le gâchage se fera à l'aide d'un mélangeur électrique ou pneumatique à vitesse lente jusqu'à l'obtention d'une pâte fluide, onctueuse et homogène. Laisser reposer quelques minutes avant l'application.

Outils :

Truelle lisseuse, brosse.

La brosse est préférable, car elle provoque un effet de massage qui fait pénétrer le produit dans les pores du support et évite le bullage :



ARCACIM S2 peut s'appliquer également par projection mécanique : Utiliser une machine à faible débit (machine à air comprimé type [Putzmeister](#) ou similaire, buse de 8 mm).

- Projeter l'enduit méthodiquement en couche régulière sans surcharge ni manque.
- Lisser à l'aide d'une truelle ou d'une brosse afin de parfaire le débullage.

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »



ARCANE Industries S.A.

73, avenue du Douard- Z.I des Paluds -13685 AUBAGNE Cedex
T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77
Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr
Site Internet : <http://www.arcane-industries.fr>
<http://www.maison-etanche.com>



3 - Application

- ARCACIM S2 s'applique en 2 couches minimum.
- Bien humidifier le support avant application.
- Bien humidifier également le support entre les couches.
- Le support ne doit pas être ruisselant (pas d'arrivées d'eau permanentes – voir Annexe 2 pour le traitement des arrivées d'eau permanentes).
- En extérieur, ne pas appliquer en plein soleil ou par vent desséchant.
- Application de la 2^{ème} couche: attendre un délai d'environ 24 heures.

1 - Imperméabilisation de maçonnerie :

- **de soubassements en béton, enduit**
- **en sous pression (exemple : cave)**

Sur le support humidifié mais non ruisselant, ARCACIM S2 s'applique en 2 couches :

1^{ère} couche : 2 kg au m², 2,5 kg au m² dans le cas d'un entoilage avec [l'armature de renfort ARCAFIBER](#).

2^{ème} couche : 1,5 kg au m².

2 - Imperméabilisation de voile en béton, éléments préfabriqués :

1^{ère} couche : 2,5 kg au m² avec incorporation obligatoire de [l'armature de renfort ARCAFIBER](#) entre la première et la deuxième couche, fortement conseillé, obligatoire dans le cas d'un ouvrage non stabilisé.

2^{ème} couche : 1,5 à 2 kg au m².

3 - Imperméabilisation de terrasses, balcons - pièces d'eau

Imperméabilisation sous carrelages (voir notre fiche conseil sous carrelage)

Supports : conformes au DTU 52.1 1A1, dallages, planchers, planchers chauffants.

ARCACIM S2 s'applique en 2 couches :

1^{ère} couche : 2,5 kg au m² avec incorporation obligatoire de [l'armature de renfort ARCAFIBER](#) entre la première et la deuxième couche.

2^{ème} couche : 1,5 kg au m².

Le produit sera protégé mécaniquement par poses collées dans les locaux U3 P3, et par poses scellées dans les locaux U4 P4. Les ciments colle utilisés doivent être de type souple à liant mixte incorporé bénéficiant d'un avis technique du CSTB : [Colle carrelage C2 Arcane](#).

Support non recouvert de carrelage :

Balcons et terrasses : les supports seront réputés sains, non-farineux et débarrassés de toute partie non adhérente. Humidifier et prévoir une forme de pente (2 à 5%). La circulation piétonne est possible sous 3 jours à 20°C.

ARCACIM S2 s'applique en 2 couches :

1^{ère} couche : 2,5 kg au m² avec incorporation obligatoire de [l'armature de renfort ARCAFIBER](#) entre la première et la deuxième couche.

2^{ème} couche : 1,5 kg au m².

Une hydrofugation de surface additionnelle est conseillée en utilisant notre produit [Antitaches sols](#).

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »



ARCANE Industries S.A.

73, avenue du Douard- Z.I des Paluds -13685 AUBAGNE Cedex

T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77

Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr

Site Internet : <http://www.arcane-industries.fr>

<http://www.maison-etanche.com>



4 - Imperméabilisation de piscines :

Décapage des peintures. Le pré mouillage de la surface à enduire est indispensable.

1^{ère} couche : 2,5 kg au m² avec incorporation obligatoire de [l'armature de renfort ARCAFIBER](#) entre la première et la deuxième couche.

2^{ème} couche : 1,5 à 2 kg au m².

Il est possible de coller des carreaux sur la zone de battillage afin d'obtenir l'effet de reflet souhaité (vert, bleu ou autres). Utiliser une colle souple comme la [Colle carrelage C2 Arcane](#).

Consignes générales en cuvelage et piscines :

Toujours travailler sur un support humide, non ruisselant, appliquer à l'ombre, attendre 8 jours avant la mise en eau. Rincer au jet ARCACIM S2 avant le remplissage du bassin. Contrôler le pH et corriger ce dernier avec des produits adaptés sans excès.

Ne jamais utiliser des produits anti-algues à base de cuivre (tâches vertes).

Le système ARCACIM S2 est applicable uniquement si l'eau est classée avec un titre hydrométrique TH normal ou dur.

Ne jamais envisager le système avec des eaux douces agressives.

Ouvrages fissurés :

Traiter les fissures comme indiqué dans l'Annexe 1.

4 - Consommation

Variable selon la nature du support.

1^{ère} couche : 2 kg par m², 2,5 kg par m² en cas d'entoilage.

2^{ème} couche : 1,5 kg par m².

Consommation totale pour imperméabilisation : 3,5 à 4 kg par m².

3^{ème} couche en renforcement : environ 1 kg par m² soit une consommation totale de 4,5 à 5 kg par m².

5 - Finition

Il est possible de recouvrir le mortier ARCACIM S2 par des peintures, carrelages collés avec la [Colle carrelage C2 Arcane](#).

PRECAUTIONS PARTICULIERES ET SECURITE

Ne pas travailler ARCACIM S2 sur supports gelés ou si le gel est à craindre dans les 24 heures. Ne pas appliquer en plein soleil ou par vent desséchant. Si le support est trop chaud (dalles exposées au soleil) le refroidir par arrosage. Le support peut être humide mais jamais ruisselant. ARCACIM S2 obtiendra ses qualités optimales après 28 jours de séchage.

ARCACIM S2 est un produit à base de ciment donc sensible à certains acides, il est fortement déconseillé de le nettoyer avec des produits acides et notamment dans les réservoirs. Produit non toxique.

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »



ARCANE Industries S.A.
73, avenue du Douard- Z.I des Paluds -13685 AUBAGNE Cedex
T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77
Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr
Site Internet : <http://www.arcane-industries.fr>
<http://www.maison-etanche.com>



TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports. Transporter à l'abri du gel et de l'humidité.
Stockage et conservation : Un an en emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et dans des locaux secs. Six mois maximum de stockage sur chantiers.

TEINTES

gris.

CONDITIONNEMENT

Kit : 32 kg (25 kg poudre + 7 kg résine).
Kit : 4.6 kg (3.6 kg poudre + 1 kg résine).

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »



ARCANE Industries S.A.
73, avenue du Douard- Z.I des Paluds -13685 AUBAGNE Cedex
T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77
Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr
Site Internet : <http://www.arcane-industries.fr>
<http://www.maison-etanche.com>



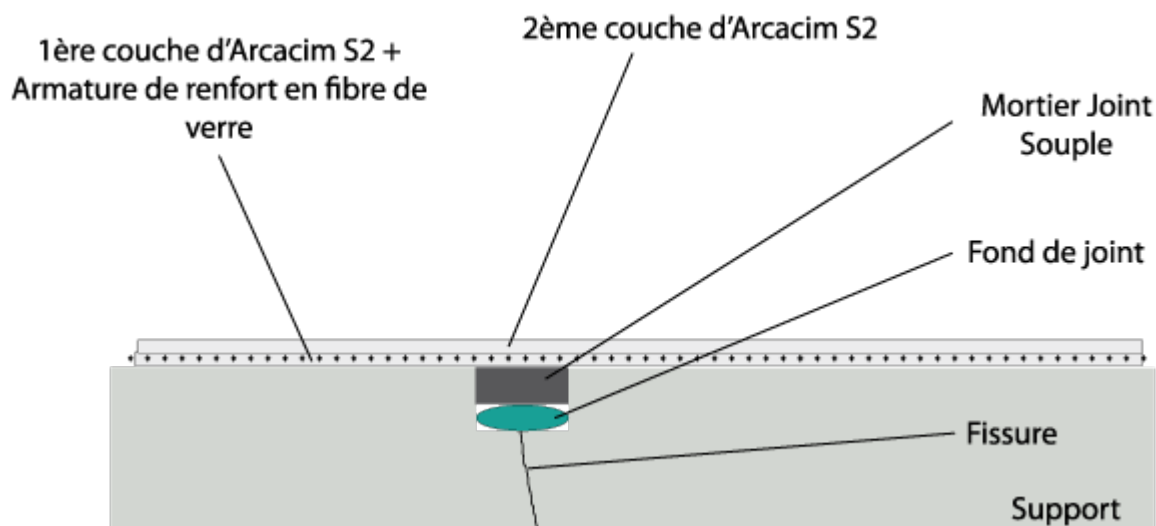
ANNEXE 1 : TRAITEMENT DES LIAISONS

1 - Fissures :

Les fissures passives seront traitées comme des reprises de bétonnage.

Les fissures actives seront traitées avec **Mortier Joint Souple - ARCACIM Spécial Joint** avant recouvrement par ARCACIM S2 entoilé :

- Après préparation du support, ouvrir les fissures : l'ouverture doit mesurer environ 2 cm et être 2 fois plus large que profonde.
- Poser un fond de joint.
- Garnir de **Mortier Joint Souple**.
- appliquer une première couche d'ARCACIM S2 avec incorporation d'une armature de renfort en fibre de verre.
- Maroufler l'armature.
- Appliquer la seconde couche d'ARCACIM S2.



2 – Liaison dalle-mur :

Dans le cas d'une piscine ou d'un sous-sol enterré, s'il existe une liaison dalle (horizontal) mur (vertical), il est conseillé de casser l'angle à ce niveau en réalisant une semelle avant l'application de l'enduit d'étanchéité (voir schéma ci-dessous) :

- Réaliser une saignée à la base du mur en piquant le support à la broche.
- Garnir l'angle de **Mortier Joint Souple** si l'ouvrage est susceptible de travailler (cas de piscines ou d'ouvrages non stabilisés). Sinon, garnir de **Mortier de colmatage prise ultra rapide** (indispensable dans le cas d'arrivées d'eau permanentes).
- Appliquer une première couche d'ARCACIM S2 avec incorporation d'une armature de renfort en fibre de verre.

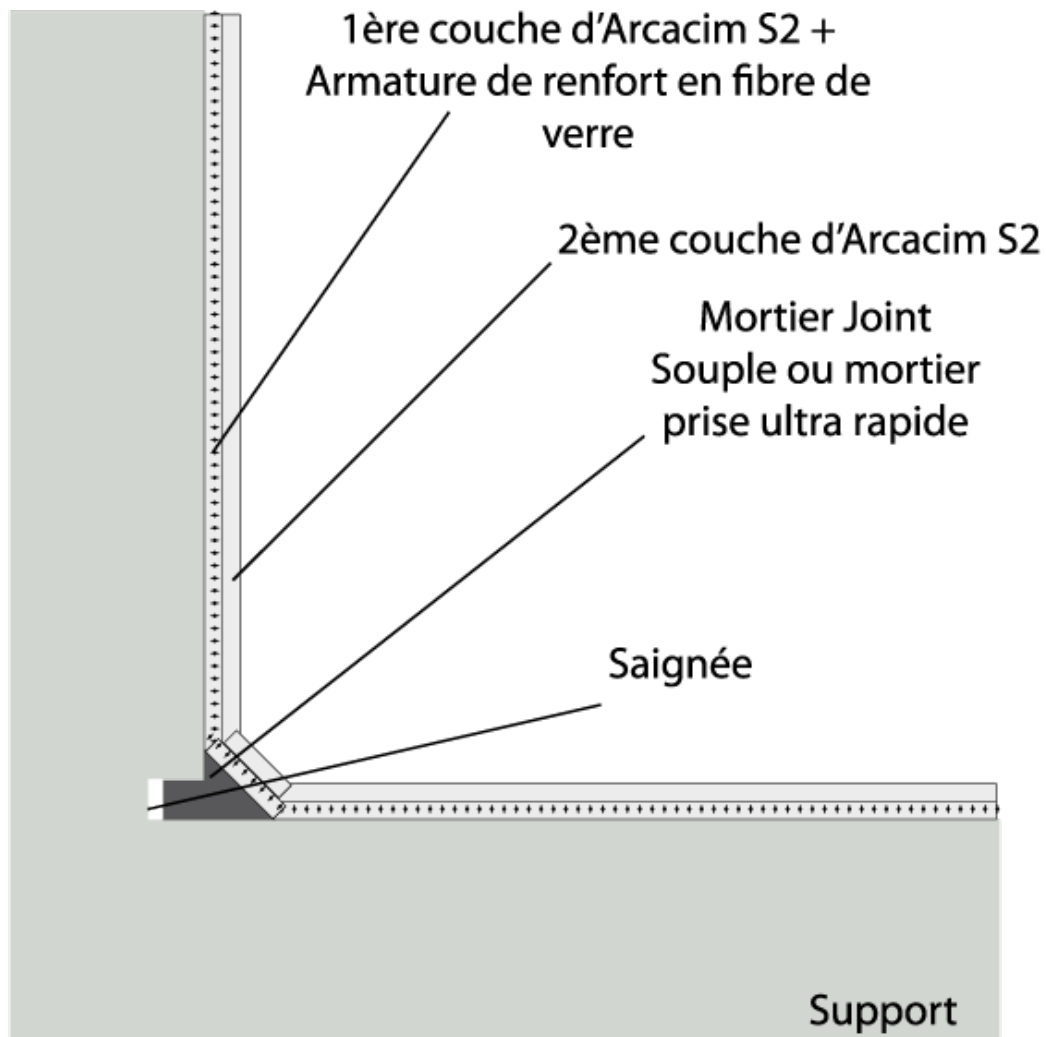
« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »



ARCANE Industries S.A.
73, avenue du Douard- Z.I des Paluds -13685 AUBAGNE Cedex
T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77
Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr
Site Internet : <http://www.arcane-industries.fr>
<http://www.maison-etanche.com>



- Maroufler l'armature.
- Appliquer la seconde couche d'ARCACIM S2.



« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »



ARCANE Industries S.A.

73, avenue du Douard- Z.I des Paluds -13685 AUBAGNE Cedex
 T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77
 Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr
 Site Internet : <http://www.arcane-industries.fr>
<http://www.maison-etanche.com>



ANNEXE 2 : TRAITEMENT DES ARRIVÉES D'EAU PERMANENTES

Dans le cas de points singuliers avec arrivée d'eau permanente, l'ARCACIM S2 ne pouvant pas accrocher sur un support ruisselant, il faut traiter au préalable les points singuliers. On ne peut pas boucher chaque trou car l'eau passerait à côté. Il faut canaliser l'eau dans un puisard.

Procédure : voir la fiche produit du Mortier de colmatage prise ultra rapide :

- Sceller un tuyau de cuivre au [Mortier de colmatage prise ultra rapide](#) au niveau du point singulier.
- Relier un tuyau souple au tuyau en cuivre et envoyer le tuyau souple vers un puisard.
- Traiter la surface complète à l'ARCACIM S2 (2 couches minimum).
- Traiter les points de fuite : on coupe le tuyau, on bouche avec un bouchon (bois par exemple), on bouche au mortier prise ultra rapide.
- Finition à l'ARCACIM S2.

Le ciment prompt est déconseillé dans le traitement des points singuliers à cause du retrait.

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »



ARCANE Industries S.A.
73, avenue du Douard- Z.I des Paluds -13685 AUBAGNE Cedex
T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77
Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr
Site Internet : <http://www.arcane-industries.fr>
<http://www.maison-etanche.com>

